

ÉCHO DÉCHETS

Jetons moins, trions mieux



- Secteurs de **Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux** : gestion des déchets par la Communauté de communes
- Secteurs de Montmélian et de la Rochette : collecte et traitement des déchets délégués au SIBRECSA

ÉDITO



La crise sanitaire a eu un impact sur le service déchets, qui n'a pas pu réaliser toutes les animations et projets prévus.

Voici les principales actions en cours pour cette année :

- Changement des conteneurs aériens pour le tri
- Animations compostage et broyage pour les 14 communes
- Réflexion sur l'extension des consignes de tri, sur les films plastiques...
- Lancement d'une étude sur la gestion de proximité des biodéchets

Notre objectif est de vous proposer des solutions de gestion et de prévention pour vous accompagner au quotidien, tout en maîtrisant les coûts du service.

N'hésitez pas à contacter le service pour toute question sur les déchets !

Marc Girard

*Vice-Président délégué à l'environnement,
en charge des déchets, de l'assainissement
et de l'eau potable*

Directrice de publication : Béatrice SANTAIS
Rédacteur en chef : Marc GIRARD
Rédaction : Service déchets

Crédits photos, infographies, pictos : Communauté de communes Cœur de Savoie, brgfx

Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie Uberti Jourdan
Tirage : 6300 exemplaires

ACTUALITÉS

LES CHIFFRES CLÉS 2020 POUR SAINT-PIERRE D'ALBIGNY ET CHAMOIX-SUR-GELON

- Vente de 48 composteurs individuels contre 79 en 2019
- 170 kg/hab de déchets ménagers collectés (soit + 4,6 kg par rapport à 2019)
- 987 tonnes de déchets recyclables collectés (soit + 28 tonnes par rapport à 2019) : + 36 tonnes de verre, - 20 tonnes de papier et journaux et + 12 tonnes d'emballages
- 113 tonnes de déchets d'ameublement collectés par Écomobilier
- 33,5 tonnes de textiles collectés en bornes



RAPPEL

Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur les emballages. Pensez aux professionnels qui collectent ou qui trient et à la planète !

RELEVEZ LES DEFIS !

Du 1er octobre 2021 au 5 février 2022

La Communauté de communes Cœur de Savoie vous accompagne dans vos changements de comportement pour mieux trier et réduire vos déchets quotidiens.



« Ensemble réduisons nos déchets de la maison et nos déchets de jardin ».

Renseignez-vous pour vous inscrire à un ou deux défis. Vous participerez à des ateliers pratiques, des visites et effectuerez des pesées pour mesurer l'évolution de vos changements pas à pas. Vous expérimenterez des solutions simples et économiques.

Pour contacter le service déchets : 06 72 04 21 44
decheteries@cc.coeurdesavoie.fr

UN GUIDE POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

Cœur de Savoie travaille à l'élaboration d'un guide pratique destiné à vous aider à réduire vos déchets chez vous. Il sera distribué par le service déchets lors d'ateliers ou d'animations et pourra être consulté sur www.coeurdesavoie.fr



LES GABARITS UTILISÉS PAR LES GARDIENS :



Seau de 10 L

0.01 m³



Poubelle de 80 L = **0.08 m³**

Poubelle de 130 L = **0.13 m³**



Monospaces, 4x4,
citadines avec sièges
repliés = **0.5 m³**



Sac d'**1m³**



Remorque entre 1.5 et 2 m de
long = **0.75 m³**

Remorque entre 2 et 3 m de
long = **1.5 m³**



Camion de type
plateau = **5 m³**



Fourgonette, utilitaire = **8 m³**

DU CHANGEMENT↓

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ACCÈS EN DÉCI



À l'entrée de la déchèterie, identifiez-vous avec votre carte d'accès à la borne d'entrée. La barrière se lève, vous pouvez accéder au haut de quai. Présentez votre carte au gardien avant de décharger vos déchets. Il estime le volume apporté, selon la catégorie de déchets (gravats, plâtre, déchets verts...). Les caractéristiques de votre dépôt sont ensuite enregistrées.

Pour faciliter le travail du gardien et la sécurité de tous, le nombre de véhicules acceptés simultanément sur le haut de quai est limité. Quand le seuil est atteint, vous devez patienter devant la barrière.

Il est recommandé de préparer en amont votre venue en déchèterie, c'est-à-dire de regrouper dans votre coffre ou remorque les déchets par catégorie (gravats, plâtre, déchets verts...) afin que l'estimation soit facilitée.

De plus, pour désengorger la déchèterie les jours de forte affluence, il est préférable de stocker vos apports et de limiter le nombre de venues en déchèteries.

Les particuliers disposent d'un quota annuel d'apport de 30 m³ pour le bois, les déchets verts, les encombrants, les gravats, le plâtre. Les autres déchets valorisables ne sont pas limités.

Les 30 m³ sont suffisants pour les particuliers et ne sont pas facilement atteignables. Contrôlez votre quota restant en arrivant en déchèterie.

DANS LES DÉCHÈTERIES :

ÉCHÈTERIES ENTRAINE UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT :

Le système d'accès aux déchèteries a été installé pour que le coût d'élimination des déchets déposés par les professionnels ne soit pas supporté par les particuliers.

Le service qui est rendu aux professionnels nécessite donc une contribution de leur part.

Sur certains territoires, les collectivités ont décidé de refuser l'accès aux déchèteries pour les professionnels : ces derniers se tournent alors vers des déchèteries privées qui leurs sont réservées.

Sur notre secteur, le choix a été fait de continuer à accueillir les professionnels sur toutes les déchèteries de Cœur de Savoie (secteur SIBRECSA compris) en adoptant une nouvelle tarification, dès lors que le système de contrôle d'accès est en fonction.

Pour les professionnels, seuls les déchets qui coûtent sont facturés. Les apports de cartons, de ferrailles, de verre, de cartouches d'encre, de piles, d'appareils électriques, de lampes, de batteries, d'huiles alimentaires ou minérales sont gratuits.

Les gravats, le plâtre, les encombrants et le bois sont facturés 26 €/m³.

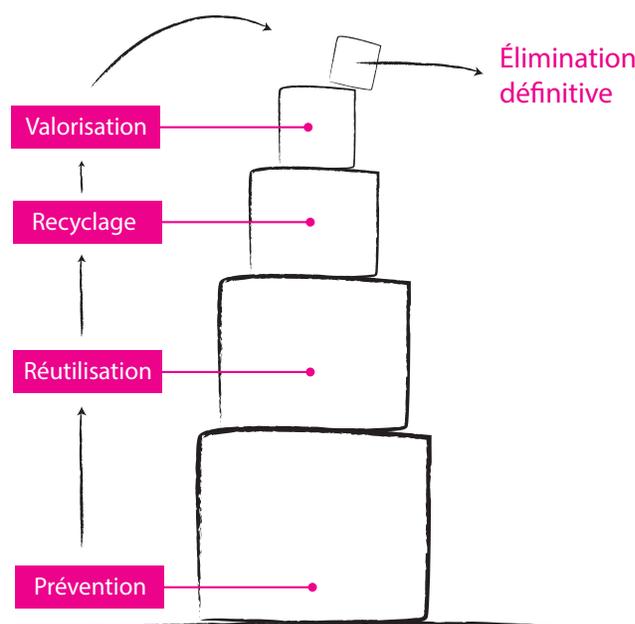
Les déchets verts sont facturés 12 €/m³.

Le service déchets de la Communauté de communes ou le SIBRECSA, selon votre secteur, restent vos interlocuteurs pour vous aider à mettre en place des stratégies de réduction des déchets, mais aussi pour éviter les dépôts sauvages.

Dans une logique d'économie circulaire, la Communauté de communes incite les usagers à réutiliser, recycler et valoriser.

Un espace dédié aux dons pour la recyclerie Fibr'ethik est en cours d'installation dans les déchèteries. Un conteneur sera installé à l'entrée de la déchèterie de Saint Pierre d'Albigny **et prochainement à Chamoux-sur-Gelon**.

Les particuliers qui souhaitent se débarrasser d'objets encore utilisables, en bon état, seront invités à le faire dans ce conteneur.



DÉS SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE JARDIN

RELEVER LES HAUTEURS DE TONTE (en veillant à ne pas couper plus de 1/3 de la hauteur des herbes)

Une tonte trop basse se reconnaît à la couleur «blanche» du gazon, observable une fois la tondeuse passée. Cela indique une surface de feuille des graminées supprimée trop importante au détriment de sa capacité à faire des réserves et à s'enraciner. A force de tondre trop bas, les graminées s'affaiblissent peu à peu et laissent la place (moins de concurrence) à d'autres végétaux (souvent des dicotylédones à rosette : pissenlit, pâquerette, plantain, porcelle enracinée...).

De plus, une tonte rase stresse fortement les plantes qui puisent dans leurs réserves pour se développer à nouveau en l'absence de photosynthèse. C'est ce stress, répété régulièrement, qui entraîne l'épuisement des graminées (risque accru de maladies, concurrence par les dicotylédones) voire leur disparition et le développement rapide en hauteur d'autres plantes moins désirées dans les pelouses

Tondu plus haut, le gazon bénéficie d'un meilleur enracinement. Ce qui lui permet :

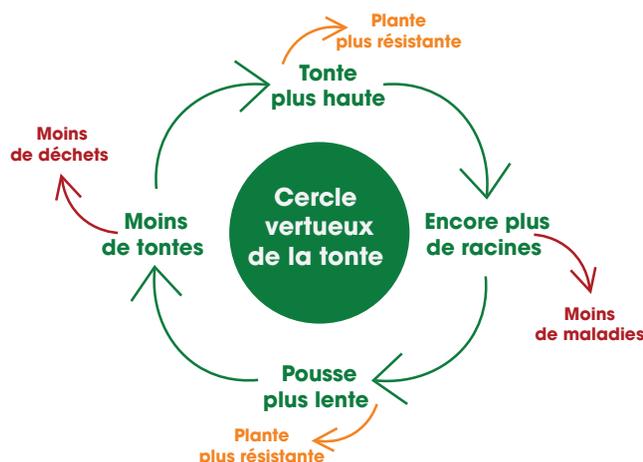
- Une meilleure nutrition.
- Une meilleure résistance aux stress hydrique et thermique.
- Un couvert végétal dense, homogène et résistant.

Quelques références de hauteurs de tonte :

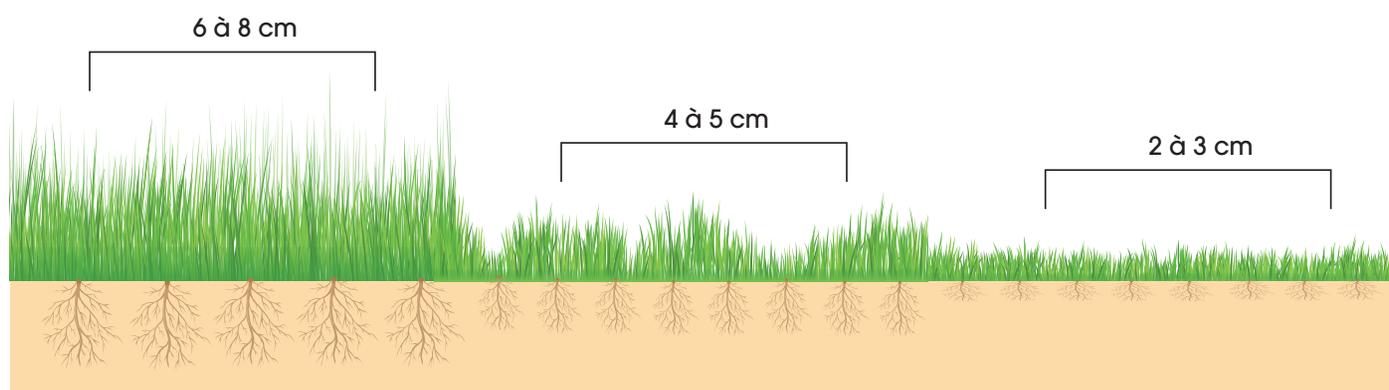
- Gazon de prestige : 40 à 50 mm (voire 30 mm pour certains terrains sportifs).
- Gazon d'ornement : 50 à 70 mm.
- Gazon rustique : 70 à 120 mm.

TONDRE MOINS SOUVENT (conséquence directe sur la hauteur des feuilles)

Tondre plus haut le gazon permet de tondre moins souvent et de produire moins de résidus de tonte. Les graminées orientent davantage un développement racinaire. Leur plus grande densité permet de concurrencer les plantes ayant de longues tiges.



Hauteur de coupe



Cet article tire ses solutions du « guide de gestion des déchets verts pour les collectivités » du réseau FREDON.